

Justice : Le présumé cerveau du braquage du Kent sera jugé au Maroc

02/07/2009

La décision a été prise hier. La Cour suprême a rejeté la demande d'extradition formulée par Londres. Motif : Ibrahim Lee Murray est un ressortissant marocain. "La famille d'Ibrahim Lee Murray a récemment présenté à la justice des preuves attestant qu'il est marocain par son père", a rapporté l'AFP selon une source interrogée par l'agence française. Incarcéré à la prison de Salé, le cerveau présumé a été présenté au procureur. Ce dernier lui a signalé qu'il sera poursuivi au Maroc à la demande des autorités britanniques. La date du procès n'a pas encore été fixée.

Ibrahim Lee Murray est accusé d'avoir participé au braquage du Kent. Il est également soupçonné de vol qualifié, enlèvement et détention d'armes à feu. Après s'être enfui avec le butin de 53 millions de Livres, il s'était rendu au Maroc. Le somme dérobée est considéré jusqu'à maintenant comme la plus grosse jamais volée dans l'histoire de la criminalité en Grande Bretagne. Ibrahim Lee a été arrêté en Juin 2006 à Rabat en compagnie de cinq autres personnes. Le groupe avait été condamné, au Maroc, en février 2007 à des peines allant de 4 mois à 3 ans de prison ferme pour "violence contre les forces de l'ordre, détention et consommation de drogue, coups et blessures et usurpation de fonction".

Paul Allen, son complice britannique a été extradé en Janvier 2008 vers Londres. Il a été jugé à l'Old Bailey, dans le Kent (sud-est de la Grande Bretagne). Reconnu avec ses complices coupables, ils ont été condamnés à différentes peines . Quatre d'entre eux ont eu des peines de 30 ans, le cinquième a été condamné à 20 ans de prison.

L'avocat de Murray, Abdallah Benlamhidi, assure que son client n'a rien à se reprocher et clame son innocence. Il ajoute qu'Ibrahim Lee n'a pas peur d'un procès au Maroc. La police britannique ne lâche pas prise. Elle a affirmé qu'elle collaborera avec les autorités marocaines sur ce dossier.

Rachid Nahli
Copyright Yabiladi

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=3313>